

Formation

en santé et sécurité au travail

Stage de l'INRS : Acquérir les notions de base sur les risques biologiques

formation en ligne (www.eformation-inrs.fr)

PUBLIC

→ Toute personne souhaitant acquérir des connaissances de base sur les risques biologiques (*pas de prérequis*).

OBJECTIF DE FORMATION

→ Acquérir les notions de base pour l'évaluation et la prévention des risques biologiques en milieu professionnel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décrire les agents biologiques et leur localisation en entreprise.
- Identifier les effets sur la santé.
- Décrire les étapes de la chaîne de transmission.
- Identifier les mesures de prévention.

CONTENU

- Les différentes catégories d'agents biologiques et les conditions nécessaires à leur développement et à leur dispersion, l'utilisation délibérée en milieu professionnel et l'exposition potentielle.
 - Les enjeux en milieu professionnel (les risques biologiques et la réglementation) : les effets sur la santé, la définition et le classement réglementaire des agents biologiques, les sources réglementaires.
 - L'évaluation des risques biologiques en milieu professionnel à l'aide de la chaîne de transmission.
 - La démarche de prévention : les mesures de prévention selon les étapes de la chaîne de transmission.
- Prochainement, un module optionnel dédié aux professionnels de santé au travail complètera cette autoformation. Il abordera : le suivi individuel en santé au travail, l'essentiel sur la vaccination en milieu professionnel, les dispositions particulières relatives aux femmes enceintes et les conduites à tenir lors d'une exposition accidentelle à un agent biologique pathogène.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La consultation est libre et la progression se fait à son rythme.
- Chaque partie est composée d'un contenu interactif en ligne : écrans d'information, animations, bases de données Baobab et Eficatt, cas pratiques, exercices auto-évaluatifs.

VALIDATION

- Un questionnaire en ligne permet de s'autoévaluer. La réussite au test par questionnaire déclenche la validation de la formation et permet d'accéder à une attestation de réussite.
- Cette attestation doit être téléchargée et sauvegardée en local pour être imprimée (aucun duplicata ne sera délivré) sous 30 jours après la validation du parcours.

DURÉE DE LA FORMATION

- **2 heures** (durée minimale estimée) réparties sur **30 jours** à partir de la première connexion.

Modalités d'inscription : Inscription en ligne à partir du portail eformation : www.eformation-inrs.fr, Réf. C@2401. Un login et un mot de passe sont délivrés lors de l'inscription en ligne.

Responsable pédagogique : Aurore Yang

Si vous vous inscrivez dans le cadre du plan de formation de votre entreprise, cette autoformation doit être suivie de préférence pendant le temps de travail. Veuillez-vous rapprocher de votre employeur pour organiser au mieux ce temps de formation.

Stage de l'INRS : Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques

*Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC).
Aucun prérequis*

PUBLIC

→ Médecins du travail, médecins collaborateurs.

OBJECTIF DE FORMATION

→ Accompagner les entreprises et salariés dans une démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir et/ou actualiser ses connaissances sur les champs électromagnétiques.
- Identifier les étapes clefs de la démarche de prévention des risques liés aux champs électromagnétiques.
- Contribuer à la mise en œuvre des préconisations en prévention.

CONTENU

- Généralités sur les champs électromagnétiques.
- Effets avérés sur la santé des différents types de champs électromagnétiques.
- Sources d'exposition aux champs électromagnétiques en milieu professionnel.
- Contexte réglementaire.
- Démarche de prévention du risque en entreprise.
- Cas particulier des femmes enceintes et des salariés porteurs de dispositifs médicaux implantés.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Le stage s'appuie sur des exposés et des moments d'échanges de pratiques professionnelles.

VALIDATION

- Les acquis sont évalués en cours de formation par des exercices et/ou des travaux pratiques.
- À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est délivrée à chaque participant.

LIEU, DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

→ Une session à Paris du 23/09/2025 à 09h00 au 25/09/2025 à 17h00, 3 jours.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable pédagogique:

Amine Fatmi

Programme complet et inscriptions sur:

www.inrs.fr -> taper **BB0531**

Par courrier: INRS, département Formation,
65, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris
ou secretariat.forp@inrs.fr

Stage de l'INRS : Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radiologiques rencontrés en laboratoire de recherche en biologie

PUBLIC

→ Acteurs de service de prévention et de santé au travail (médecins, infirmiers et intervenants en prévention des risques professionnels – IPRP) et préventeurs d'entreprise.

Prérequis

→ Sur les risques chimiques, le stage **C@1501 «Acquérir les notions de base sur les produits chimiques»** peut constituer un préalable intéressant.

OBJECTIF DE FORMATION

→ Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radiologiques dans le secteur des laboratoires de recherche en biologie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Repérer les situations de travail à risque.
- Évaluer les risques liés aux agents biologiques, chimiques et radioactifs.
- Préconiser des mesures de prévention des risques biologiques, chimiques et radiologiques.

CONTENU

- Contexte des laboratoires de recherche en biologie,
- Démarche d'évaluation des risques biologiques, chimiques et radiologiques.
- Mesures de prévention collectives et individuelles pour prévenir les risques biologiques, chimiques et radiologiques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le stage s'appuie sur des apports de connaissances portés par différents experts dans le domaine de la recherche en biologie.
- Une visite virtuelle d'un laboratoire de recherche sert de fil rouge pour les études de cas et permettra de guider les stagiaires dans la démarche de prévention sur les risques biologiques, chimiques et radiologiques.
- Différents témoignages favoriseront les échanges de pratiques professionnelles.

VALIDATION

- Les acquis sont évalués en cours de formation par des études de cas.
- À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est délivrée à chaque participant.

LIEU, DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

- Une session à Paris du 14/10/2025 à 09h00 au 17/10/2025 à 12h00, 3,5 jours.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable pédagogique:

Aurore Yang

Programme complet et inscriptions sur:

www.inrs.fr -> taper **JJ2431**

Par courrier: INRS, département Formation,

65, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris

ou secretariat.forp@inrs.fr

Stage de l'INRS : Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques



PUBLIC

→ Médecins du travail et infirmiers en service de prévention et de santé au travail.
Ce stage s'inscrit dans un parcours de développement professionnel continu (DPC) pour les médecins du travail.

Prérequis

→ Pour les médecins du travail, il est conseillé d'avoir suivi préalablement **le stage B@1501 « Organiser le suivi médical des salariés exposés aux agents chimiques »**.

→ Pour les infirmiers, il est conseillé d'avoir suivi **l'autoformation en ligne C@1501 « Acquérir les notions de base sur les produits chimiques »**.

L'évaluation des risques chimiques est une étape préalable incontournable avant la mise en place d'une surveillance biométriologique. Elle n'est pas abordée dans cette formation. Il est donc conseillé aux participants de suivre les prérequis listés ci-dessus afin de s'approprier au mieux la démarche d'évaluation avant de participer à cette action de formation. Les attestations de suivi devront être jointes à la demande d'inscription (infirmiers).

OBJECTIF DE FORMATION

→ Mettre en place une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques en service de prévention et de santé au travail.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier la réglementation applicable à la surveillance biologique.
- Proposer une surveillance biologique adaptée à l'exposition aux produits chimiques.
- Interpréter les résultats de façon pertinente.

CONTENU

- Réglementation applicable à la surveillance biologique.
- Avantages et limites d'une surveillance biologique.
- Choix d'un indicateur biologique d'exposition (IBE).
- Prélèvement et transport des échantillons biologiques.
- Choix du laboratoire d'analyse.
- Valeurs biologiques d'interprétation (VBI).
- Rôle du médecin du travail dans la mise en place d'une surveillance biologique.

La formation n'aborde pas : l'évaluation des risques chimiques, la surveillance des effets des produits chimiques et les biomarqueurs de susceptibilité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Le stage s'appuie sur des apports de connaissances et la démonstration de bases de données. Des études de cas permettront aux participants de s'initier à la mise en œuvre d'une surveillance biologique. Des témoignages d'experts en surveillance biologique, complétés d'une table ronde, favoriseront les échanges de pratiques professionnelles. À ce titre il est demandé aux stagiaires de préparer des situations rencontrées en entreprise (demandes d'employeurs ou de salariés, déploiement d'une biométriologie, interprétation d'un rapport...). S'ils le souhaitent, les stagiaires peuvent apporter un rapport afin d'avoir une aide à l'interprétation des résultats.

VALIDATION

- Les acquis sont évalués en cours de formation par des études de cas.
- À l'issue de la formation, une attestation d'assiduité est délivrée à chaque participant.
- Pour les médecins du travail, une attestation de participation à un programme de DPC est également remise.

LIEU, DATES ET DURÉE DE LA FORMATION

- Une session à Paris du 25/11/2025 à 14h00 au 27/11/2025 à 17h30, 2,5 jours.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Responsable pédagogique :
Aurore Yang

Programme complet et inscriptions sur :
www.inrs.fr -> taper **BI1530**

Par courrier : INRS, département Formation,
65, boulevard Richard Lenoir, 75011 Paris
ou secretariat.forp@inrs.fr